

6. LA MAISON VERNACULAIRE AMÉRICAINNE 1900 À 1945

HISTORIQUE

Au début du 20^e siècle, plusieurs modèles d'architecture vernaculaire sont diffusés grâce aux catalogues de maisons, qui proviennent des États-Unis. Les plans sont inspirés de l'architecture coloniale américaine. L'achat de plans par catalogue amène la standardisation et l'uniformisation des composantes et des matériaux, ce qui comporte plusieurs avantages pour les propriétaires: construction simplifiée, matériaux disponibles et facilement accessibles (tant qu'on se situe près d'un chemin de fer) et faibles coûts. Cette nouvelle façon de bâtir favorise l'apparition des métiers d'entrepreneur et de constructeur d'habitations.

Partout sur le territoire saguenéen, le modèle le plus commun de cette architecture vernaculaire a été très populaire dans tous les secteurs ouvriers.

VARIANTES



CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES

VOLUMÉTRIE

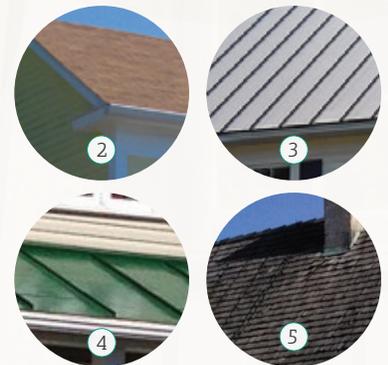
- » Deux étages entiers montés sur un plan rectangulaire;
- » Toit à deux versants à pente faible ou moyenne;
- » Murs-pignons généralement sur les côtés;
- » Parfois lucarne-pignon, dans la projection de la façade (voir photo 1926);
- » Exhaussement du rez-de-chaussée faible à moyen ①;
- » Ouvertures alignées entre les étages en façade;
- » Galeries simples ou superposées, de dimensions variables en façade, se prolongeant parfois sur les côtés.



REVÊTEMENTS

Toiture

- » Bardeaux d'asphalte ②;
- » Tôles nervurées ③, ou à baguette ④;
- » Bardeaux de cèdre ⑤.



Murs

- » Planches horizontales peintes ⑥;
- » Bardeaux de cèdre ⑦;
- » Planches cornières et chambranles d'une couleur parfois distincte ⑧;
- » Briques d'argile ⑨;
- » Bardeaux d'amiante ⑩.



PRINCIPES GÉNÉRAUX POUR RÉNOVER

- » Il vaut toujours mieux entretenir que réparer et il vaut toujours mieux réparer que remplacer;
- » Respecter le style et l'époque du bâtiment en termes de volumétrie, de disposition des portes et des fenêtres sur les façades, de types de revêtements sur les murs et la toiture, de modèles de fenêtres, d'ornementation et de couleurs;
- » Recourir à des interventions réversibles qui n'affecteront pas de manière définitive le bâtiment;
- » Considérer une rénovation de qualité comme un investissement à long terme;
- » Consulter un professionnel ou un inspecteur en bâtiment de la Ville de Saguenay en cas de doute ou de travaux majeurs.

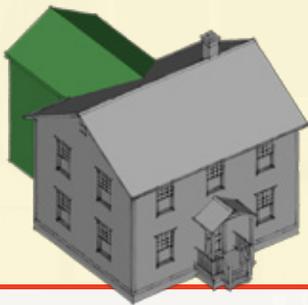
Information: 418 698-3112

...
Exemple
à suivre
...



INTERVENTIONS ADÉQUATES

- » Privilégier les agrandissements à l'arrière ou en retrait sur le côté qui conservent l'intégrité de la façade. Les volumes avec un toit à deux versants sont souhaitables.



CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES

OUVERTURES

- » Alignées entre les étages en façade;
- » Les portes et fenêtres sont pourvues de chambranles moulurés de quatre à six pouces de largeur et de linteaux de formes diverses, ou couronnées d'un assemblage de briques en plate-bande (dans le cas des maisons de briques).

MODÈLES DE PORTES ET FENÊTRES

- » Portes à panneaux en bois peint parfois couronnées d'une imposte;
- » Fenêtres à grands battants en bois peint à six ou quatre carreaux ①;
- » Fenêtre à guillotine en bois peint, avec ou sans meneaux décoratifs dans la partie supérieure et/ou inférieure ②.

Linteaux simples



①



②



Linteaux en capucine



②



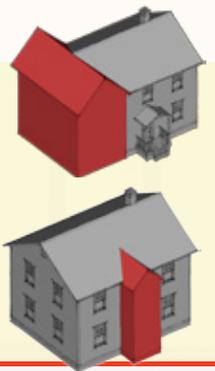
②

GALERIES ET ESCALIERS

- » Galeries couvertes d'un toit à auvent, en appentis, à deux ou à trois versants et de dimensions variables;
- » Poteaux d'auvent et de garde-corps en bois peint, carrés et généralement de modestes dimensions;
- » Galeries accessibles par une courte volée de marches bordées de mains courantes;
- » Ornementation simple d'inspiration néoclassique.

À ÉVITER

- » Éviter l'ajout de volumes secondaires qui altèrent la volumétrie en façade.
- » Éviter les agrandissements qui modifient la composition d'origine de la façade.



Les informations contenues dans cette fiche sont fournies à titre indicatif et ne constituent pas un portrait exhaustif du style qui est présenté. Avant d'entreprendre des travaux de restauration, de rénovation ou de construction, il est conseillé de contacter un inspecteur en bâtiment de la Division des permis, programmes et inspections, de votre arrondissement en composant le 418 698-3112. Celui-ci sera en mesure de vérifier la conformité de votre projet avec la réglementation d'urbanisme. L'inspecteur en bâtiment peut vous confirmer si votre résidence est située dans un secteur assujéti à un contrôle architectural (PIIA). Dans ce cas, votre demande de permis sera étudiée par le comité consultatif d'urbanisme de votre arrondissement.

Pour en savoir davantage sur les programmes et subventions disponibles, consultez le site Internet à permis.saguenay.ca.